

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 336f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie-Monténégro
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Conférence de Stockholm : les ministres européens chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes demandent une évaluation du coût des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes

Stockholm, 09.06.2006 – Une conférence ministérielle du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui a duré deux jours, s'est achevée avec l'adoption, par les ministres européens compétents, d'une Résolution sur « réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes : un défi pour les droits de la personne humaine et une condition préalable au développement économique ». Les ministres sont convenus de stratégies spécifiques pour réaliser cette égalité, et encouragent les gouvernements et l'ensemble des institutions et groupes concernés à les mettre en œuvre. Ils demandent notamment au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe d'évaluer activement les coûts (personnels, sociaux et économiques) de l'inégalité persistante entre les femmes et les hommes dans ses 46 Etats membres.

Les ministres invitent également tous les Etats membres à utiliser pleinement des outils comme l'analyse de genre et les données ventilées par sexe lors de la planification, de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques nationales, et d'intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire afin d'assurer une égalité *de facto* entre les femmes et les hommes.

Dans la Résolution, les ministres demandent également instamment aux Etats membres de signer et de ratifier la *Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197)*. Elle les engage en outre à soutenir la Campagne du Conseil pour combattre la violence contre les femmes, y compris la violence domestique, et à y prendre une part active.

La Conférence se proposait principalement de faire prendre conscience aux intéressés que l'absence d'égalité entre les femmes et les hommes entraîne des coûts personnels, sociaux et économiques nettement supérieurs à ceux de la mise en œuvre des stratégies et outils requis pour réaliser l'égalité *de facto* entre les femmes et les hommes. Elle entendait faire passer le message selon lequel l'égalité entre les femmes et les hommes est un critère fondamental de la démocratie et une condition préalable au développement économique.

Pour plus d'informations, voir le site <http://www.coe.int/equality-conference/fr>

Contact presse :

Alun Drake, Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Portable : + 33 6 75 65 03 46 ; E-mail : alun.drake@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.